

Titre professionnel – Technicien d'Équipement et d'Exploitation en Électricité

Formation continue

Durée

1 an - (700 heures de formation)

Lieu

Tremblay-En-France - PN2

Support

Fascicule remis aux stagiaires

Type de certification

Titre professionnelle de niveau IV

Coût

350 € HT/jour

Domaines de formation

Energies / Fluides / Domotique

RNCP

RNCP 36433

Prérequis

- Comprendre, parler, lire et écrire le français.
- Détenteur d'un CAP/BEP ou niveau BAC dans le domaine de l'électricité

Sous la supervision d'un responsable, le/la technicien(ne) tenant de ce titre réalise des opérations d'équipement, de vérification, de mise en service, de maintenance, de modification d'installation électrique et de contrôles qualité réseau, principalement dans des bâtiments tertiaires et industriels.

Objectifs

- Réaliser des travaux électrique
- Maintenir des installations électriques
- Procéder à l'équipement d'installation électrique
- Participer à des essais, réglages ou mises en service
- Effectuer des contrôles qualité de réseaux électrique au sein de bâtiments
- Déterminer des matériels électriques
- Optimiser des installations électriques en vue d'efficacité énergétique.

Programme détaillé

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Procéder à l'équipement d'une installation électrique
- Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique
- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

FORMATION SPÉCIFIQUE

- Électricité
- Habilitation électrique
- Proactivité
- Retour d'expériences
- Initiation WORD
- Dossier professionnel
- Préparation à l'examen

Modalités de suivi et d'évaluations

Selon les spécificités du titre professionnel

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr